

SYMPOSIUM FRANCO-QUÉBÉCOIS SUR LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ ET LES CRÉNEAUX D'EXCELLENCE 2010

DOCUMENT D'INFORMATION
À L'ATTENTION DES PARTICIPANTS

Information à jour en date du 18 novembre 2009

Note : Ce document est sujet à des changements

SYMPOSIUM FRANCO-QUÉBÉCOIS SUR LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ ET LES CRÉNEAUX D'EXCELLENCE 2010

TABLE DES MATIÈRES

1. CONTEXTE ET RAPPEL DU SYMPOSIUM 2008	3
1.1 THÈMES	3
1.2 PARTICIPATION ET RÉSULTATS	4
1.3 SUITES	4
2. OBJECTIFS DU SYMPOSIUM 2010	5
3. RESPONSABLES DE L'ORGANISATION DU SYMPOSIUM 2010	5
4. DATE ET LIEU DU SYMPOSIUM 2010	6
5. THÈMES DU SYMPOSIUM 2010	6
6. À QUI S'ADRESSE LE SYMPOSIUM ?	6
7. ORGANISATION DU SYMPOSIUM 2010	7
7.1 PLANIFICATION	7
7.2 CHEFS DE FILE	8
7.3 COLLABORATIONS – RÉPONDANT MINISTÉRIEL	9
7.4 CALENDRIER DES ACTIVITÉS	9
8. COMMENT Y PARTICIPER ?	11
8.2 LES CONDITIONS DE PARTICIPATION	11
8.3 LES FRAIS DE PARTICIPATION	11
9. LE SUIVI DU SYMPOSIUM	11
9.1 LES ACTIONS À SUIVRE	11
9.2 LES ENTENTES À CONCLURE	12
9.3 LES SOURCES DE FINANCEMENT POSSIBLES POUR LES PROJETS	12
10. CONTACTS	13
ANNEXE 1	14
ANNEXE 2	15
<i>De la France</i>	15
<i>Du Québec</i>	17
<i>De la France et du Québec</i>	19

1. CONTEXTE ET RAPPEL DU SYMPOSIUM 2008

La première édition du Symposium est née du souhait des autorités françaises et québécoises d'organiser, dans le cadre des célébrations du 400^e anniversaire de la Ville de Québec, une rencontre entre les pôles de compétitivité français et les créneaux d'excellence¹ du Québec.

L'événement se voulait être un catalyseur d'opportunités de coopération et de partenariats propices à consolider le développement des créneaux d'excellence au Québec et des pôles de compétitivité en France.

Il importe de rappeler qu'au Québec, plus de 40 créneaux d'excellence sont actifs dans 15 régions dans le cadre du projet ACCORD (Action concertée de coopération régionale de développement), coordonné par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE). Les régions de Montréal et Laval sont quant à elles couvertes par une approche similaire qui mise sur le développement de grappes industrielles identifiées par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

En France, 71 pôles de compétitivité ont été labellisés, dont 7 pôles mondiaux et 10 pôles à vocation mondiale. La démarche est soutenue notamment par la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS) du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi (MINEIE).

1.1 THÈMES

Cinq thématiques ont été identifiées pour le Symposium 2008. Ces thèmes ont été choisis en raison notamment de la possibilité de créer des partenariats entre les pôles de compétitivité français et les créneaux québécois et de leur aspect fédérateur.

- Aéronautique ;
- Environnement et développement durable ;
- Sciences de la vie – biotechnologies ;
- Transport terrestre avancé ;
- Sciences et technologies de la mer.

Des sous-thématiques avaient également été arrêtées afin de permettre une meilleure adéquation entre l'offre et la demande franco-québécoise et de mieux cibler les groupes de pôles et de créneaux qui pouvaient participer au Symposium.

Aéronautique

- Avion vert ;
- Matériaux et structures ;
- Avionique et systèmes de vol.

¹ Par mesure de simplification, le terme créneau d'excellence réfère, dans le texte, à la fois aux créneaux d'excellence ACCORD et aux grappes métropolitaines.

Environnement et développement durable

- Gestion et mise en valeur des matières résiduelles ;
- Nouveaux matériaux et développement d'écoproduits ;
- Recyclage ;
- Fabrication d'équipements ;
- Valorisation des déchets et des matières issues de transformation industrielle.

Santé et biotechnologies

- Développement de médicaments ;
- Vaccins ;
- Technologies de la santé ;
- Tests de dépistage ;
- Équipements médicaux.

Sciences et technologies de la mer

- Biotechnologies marines ;
- Pêche, aquaculture et transformation des produits de la mer ;
- Océanographie et technologies marines.

Transport terrestre avancé

- Véhicules électriques ;
- Systèmes de transport intelligent (STI) ;
- Design et ingénierie dans le domaine des véhicules de transport ;
- Motorisation utilisant l'hydrogène.

1.2 PARTICIPATION ET RÉSULTATS

Le Symposium 2008 a permis une mobilisation importante, tant du côté québécois que français. En effet, près de 250 participants, représentant 2 grappes métropolitaines, 8 créneaux québécois ainsi que 22 pôles français, étaient présents.

Un bilan très positif a été tracé à l'issue du Symposium 2008 puisque des liens ont été tissés entre les divers intervenants qui permettent encore aujourd'hui de consolider le développement des créneaux d'excellence québécois ainsi que les pôles de compétitivité français.

1.3 SUITES

Forts du succès rencontré par le Symposium franco-québécois des pôles de compétitivité et des créneaux d'excellence tenu en mai 2008, les ministres français et québécois ont convenu de reconduire cet événement et de tenir cette deuxième édition en France.

2. OBJECTIFS DU SYMPOSIUM 2010

Le Symposium offre une occasion unique aux pôles de compétitivité et aux créneaux d'excellence de resserrer leurs liens et met l'accent sur le développement de projets de recherche et d'occasions d'affaires. Cette 2^{ème} édition a pour objectif de :

- accélérer la concertation entre les pôles et les créneaux et favoriser les échanges sur les enjeux communs et les meilleures pratiques à adopter pour développer ces organisations ;
- favoriser l'émergence et la concrétisation de partenariats technologiques, industriels et d'affaires entre les différents participants (entreprises, centres de recherche et milieu académique) ;
- favoriser l'émergence et la concrétisation d'ententes et d'alliances stratégiques ;
- renforcer la coopération économique entre la France et le Québec.

Par conséquent, en raison des objectifs poursuivis par le Symposium, au moins une des conditions suivantes devrait être intégrée à toute entente :

- **l'innovation** - l'innovation doit être au cœur du projet de partenariat ;
- **l'engagement des entreprises** - le projet de partenariat doit être principalement à l'intention des entreprises des créneaux d'excellence et des pôles de compétitivité ;
- **le développement de marchés** - le projet doit viser le développement d'un marché pour les entreprises privées ;
- **la formation et le transfert de technologies** - le projet doit comprendre, dans la mesure du possible, un volet formation et transfert de technologies entre les parties.

3. RESPONSABLES DE L'ORGANISATION DU SYMPOSIUM 2010

Le Symposium est organisé par le ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi (MINEIE) et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE).

Le comité organisateur est coprésidé du côté français par M. Thierry Vautrin, adjoint au chef du Bureau Partenariats internationaux au MINEIE et, du côté québécois, par M. Yves Lafortune, directeur Europe au MDEIE.

Outre le MDEIE et le MINEIE, le comité rassemble plusieurs autres intervenants : le **ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE), le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le service économique du Consulat général de France à Montréal pour la France, le ministère des Relations internationales (MRI) et la Délégation générale du Québec à Paris, pour le Québec.**

4. DATE ET LIEU DU SYMPOSIUM 2010

La deuxième édition du Symposium se tiendra en France du **24 au 26 novembre 2010**.

L'événement prévoit deux journées consacrées à des activités qui se dérouleront simultanément dans plusieurs régions françaises, déterminées en fonction du thème, et une journée consacrée à une séance plénière à Paris.

Ainsi, les deux journées en région se dérouleront parallèlement dans les villes de **Strasbourg** (Alsace), **Bordeaux** (Aquitaine) et **Lille** (Nord-Pas-de-Calais).

5. THÈMES DU SYMPOSIUM 2010

Les thèmes retenus pour cette deuxième édition du Symposium sont :

- **Biotechnologies ;**
- **Nutrition et nutraceutique ;**
- **Aéronautique ;**
- **Nouveaux matériaux / textiles techniques.**

Le choix de ces thèmes tient compte notamment des différents éléments suivants :

- le potentiel de développement de partenariats technologiques ou d'affaires entre les entreprises et institutions appartenant aux pôles et aux créneaux ;
- le potentiel de développement de marchés à court ou à moyen terme, de formation et de transfert de technologies pour les entreprises ;
- l'effet d'accélération des relations entre les pôles et les créneaux pouvant résulter de la participation au Symposium 2010 et leur aspect fédérateur ;
- l'intérêt et la mobilisation des acteurs des pôles et des créneaux pour le Symposium en 2010, ainsi que la capacité des pôles retenus d'organiser deux journées d'ateliers dans leur région ;
- les liens déjà existants et le niveau de connaissance entre les pôles et les créneaux impliqués ;
- la recherche d'un certain équilibre sur le plan de la masse critique d'entreprises appartenant aux pôles et aux créneaux visés par une thématique particulière.

Des sous-thématiques seront également identifiées par les chefs de file et les responsables ministériels chargés de coordonner les actions au sein de chaque thème. La désignation de sous-thématiques permettra de mieux cibler les projets et les participants et facilitera la préparation des activités en région.

6. À QUI S'ADRESSE LE SYMPOSIUM ?

Le Symposium s'adresse aux **entreprises** et aux **intervenants du milieu de la recherche et de l'enseignement** des pôles et des créneaux visés par les thèmes retenus. Le Symposium permettra également à la **gouvernance des pôles et des créneaux** d'échanger sur les meilleures pratiques.

Les participants sont des chefs d'entreprises, des représentants d'établissements d'enseignement supérieur et des représentants d'organismes de recherche publics ou privés. Ils seront répartis en sous-groupes pour faciliter les discussions d'affaires.

7. ORGANISATION DU SYMPOSIUM 2010

7.1 PLANIFICATION

En vue du Symposium 2010, des discussions entre les partenaires seront engagées dès que possible pour initier et développer de nouveaux projets. Par exemple, il sera opportun de profiter d'événements, tels que les salons, les foires et les conférences internationales pour nouer des premiers contacts, entamer des discussions, examiner de nouveaux projets, etc.

On trouvera dans le tableau ci-après les principales étapes en vue du Symposium 2010.

<i>Symposium franco-québécois des pôles de compétitivité et des créneaux d'excellence 2010 - Planification -</i>	
<i>Période</i>	<i>Étapes</i>
<i>Octobre 2009</i>	Choix des thématiques ;
<i>Novembre 2009</i>	Désignation des répondants ministériels en France et au Québec pour chacun des thèmes ; Désignation des chefs de file en France et au Québec pour chacun des thèmes ; Mise en ligne du site Internet ;
<i>Décembre 2009 et janvier 2010</i>	Réunion des créneaux et des pôles pouvant être impliqués dans le Symposium ; Notification des sujets d'intérêt commun ; Identification des sous-thématiques ;
<i>Février et mars 2010</i>	Validation des projets ; Recrutement des participants ;
<i>Printemps 2010</i>	État d'avancement des projets et suivi ; Élaboration d'un programme provisoire pour chacune des journées thématiques et pour la journée plénière ;
<i>Juin 2010</i>	Début des inscriptions en ligne ;
<i>Été 2010</i>	Suivi de l'avancement des projets ;
<i>Automne 2010</i>	Suivi des projets ; Finalisation du programme ;
<i>Novembre 2010</i>	Symposium franco-québécois des pôles de compétitivité et des créneaux d'excellence ; Mise en œuvre des partenariats d'affaires.

7.2 CHEFS DE FILE

Dans l'organisation et la tenue du Symposium, les chefs de file jouent un rôle fédérateur, déterminant pour la réussite de l'événement. Par conséquent, des chefs de file seront désignés, du côté québécois et du côté français, pour chacun des thèmes. Ils seront choisis en fonction de leur capacité à fédérer les acteurs de la thématique ad hoc. Chaque créneau et chaque pôle devront désigner la personne responsable au sein de leur structure en charge de l'événement. Tout au long de la réalisation de leur mandat, les chefs de file seront appuyés par le MDEIE et le MINEIE et par les acteurs locaux.

Le mandat des chefs de file s'articule autour des différentes responsabilités suivantes :

- Les chefs de file coordonnent et assurent le suivi, en liaison avec les ministères québécois et français en charge de l'organisation et de la réalisation du Symposium, des comités scientifiques et d'organisation qui auront été mis en place localement pour la réalisation des deux journées régionales du Symposium ;
- Du côté français, les chefs de file sont également responsables de l'organisation logistique des journées en région. Ils bénéficient de l'appui du personnel du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi (MINEIE) pour l'élaboration du programme et de la logistique.
- Ils proposent et développent des projets à l'attention des participants, québécois ou français, qui permettent d'initier des discussions de part et d'autre en vue de conclure des accords ou des partenariats entre pôles et créneaux, entre entreprises et centres de recherche. À cet effet, ils pilotent le recrutement des participants avec l'appui des autorités gouvernementales françaises et québécoises.
- Les chefs de file agissent comme porte-parole d'un thème ou identifient un porte-parole issu du milieu industriel et/ou du milieu scientifique. Ils s'assurent de la diffusion de l'information entre les partenaires impliqués ainsi qu'auprès des participants.
- Ils agissent également comme coordonnateur et ont, à cet effet, un mandat de mobilisation afin d'assurer le concours des participants tout au long de l'événement.
- Enfin, les chefs de file mettent en place un dispositif permettant d'assurer le suivi, pendant une année après la tenue du Symposium, des projets qui auront émergé à l'occasion du Symposium et ceux qui émergeront dans les mois qui suivront cet événement.

**Symposium franco-québécois
des pôles de compétitivité et des créneaux d'excellence
2010
- Liste des chefs de file -**

Thèmes	France	Québec
Biotechnologies	Agnès Legoll Pôle Alsace Biovalley	Michelle Savoie Grappe Montréal InVivo
Nutrition, nutraceutique	Isabelle Frison Pôle Prod'Innov	Carmen Labbé Créneau Aliments santé Capitale-Nationale
Aéronautique	Thilo Schoenfeld Pôle Aerospace Valley	Suzanne Benoît Grappe AéroMontréal
Nouveaux matériaux / textiles techniques	Patrice Leclercq Pôle UP-TEX	Jacek Mlynarek Créneau Structures souples avancées - Montérégie

7.3 COLLABORATIONS – RÉPONDANT MINISTÉRIEL

Les chefs de file pourront compter sur la collaboration du comité d'organisation ainsi que d'un répondant ministériel pour leur thème pour effectuer leur mandat.

En effet, pour atteindre les objectifs fixés par le Symposium, il est nécessaire qu'un travail en commun préalable soit mené par les acteurs des pôles de compétitivité et des créneaux d'excellence. Ainsi, pour chaque thématique, un répondant ministériel québécois et un répondant ministériel français seront désignés. Ils pourront appuyer les chefs de file afin de permettre :

- de relever les sujets d'intérêt commun;
- de retenir les projets qui pourraient être menés conjointement sur ces sujets d'intérêt commun;
- de trouver les acteurs des créneaux d'excellence et des pôles de compétitivité susceptibles de mener à bien ces projets conjoints : entreprises, centres de recherche, universités, etc.;
- d'élaborer ces projets avec tous les acteurs visés et de discuter des conditions de leur mise en oeuvre.

7.4 CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Les activités des deux premières journées, c'est-à-dire du 24 et 25 novembre 2010, se dérouleront simultanément dans trois régions françaises, afin de mettre en contact sur le terrain les acteurs des créneaux d'excellence et des pôles de compétitivité et de concrétiser les pistes de partenariat entre ces acteurs.

Le déroulement des activités en région pour chacune des thématiques sera développé au cours des mois précédents l'événement par les chefs de file français en collaboration avec leurs homologues québécois et les répondants ministériels.

Symposium franco-québécois des pôles de compétitivité et des créneaux d'excellence 2010 - Programme préliminaire de l'événement -	
23 novembre 2010	Arrivée des participants en France et déplacement vers la ville de province. La ville de province est déterminée en fonction du thème : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Biotechnologies : Strasbourg (Alsace) ➤ Nutrition et nutraceutique : Bordeaux (Aquitaine) ➤ Aéronautique : Bordeaux (Aquitaine) ➤ Nouveaux matériaux / textiles techniques : Lille (Nord-Pas-de-Calais)
24 novembre 2010	<u>Séminaires et/ou visites industrielles ou de centres de recherche</u> Cette première journée sera l'occasion de mettre en contact sur le terrain les acteurs des pôles de compétitivité et des créneaux d'excellence.
25 novembre 2010	<u>Poursuite des travaux en province et retour sur Paris</u> Cette deuxième journée permettra de poursuivre les discussions entamées et de finaliser les discussions en vue d'une entente ou d'un partenariat d'affaires. (Possibilité de visites de centres de recherche et d'entreprises)
26 novembre 2010	<u>Séance plénière du Symposium</u> Au cours de cette journée, il sera notamment questions d'enjeux communs et de meilleures pratiques pour le développement des pôles et des créneaux (financement, propriété intellectuelle, développement de marchés, partenariats, etc.). De plus, les participants pourront rendre compte des ententes de partenariat convenues et présenter les éléments de mise en œuvre de ces partenariats, en présence des ministres québécois et français.

8. COMMENT Y PARTICIPER ?

8.2 LES CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le nombre de participants au Symposium étant limité au maximum à 300 participants lors de la session plénière et son accès se faisant sur invitation seulement, une validation des participants sera effectuée par les chefs de file français et québécois, en concertation avec les différents responsables sectoriels. À ce jour, considérant la contrainte de déplacement, le nombre envisagé de participants québécois est d'environ 20 à 25 personnes par thème, soit 80 à 100 québécois pour les quatre thèmes.

8.3 LES FRAIS DE PARTICIPATION

Les participants prendront à leur charge les frais d'hébergement. La possibilité d'apporter un soutien financier aux participants de la délégation québécoise pour le transport aérien est examinée par le MDEIE.

En outre, les participants pourront bénéficier et avoir accès :

- Transport terrestre pour les déplacements en territoire français pour les participants québécois (de l'arrivée à l'aéroport jusqu'au lieu de la session régionale et le retour à Paris le 25 novembre en fin de journée) ;
- Conférences, visites dans les centres de recherche et en entreprises ;
- Rencontres de travail ;
- Soirée, cocktail.

9. LE SUIVI DU SYMPOSIUM

Pour remplir les objectifs fixés, cela suppose que des travaux soient menés en amont du Symposium, qu'un processus de suivi des projets soit mis en place pour optimiser la concrétisation et la réussite de ces projets.

9.1 LES ACTIONS À SUIVRE

Un dispositif permettant d'assurer le suivi, au cours de l'année précédant l'événement et suivant la tenue du Symposium, sera mis en place pour les projets qui auront émergé et qui émergeront dans les mois suivant cet événement.

Une fiche sera élaborée par les chefs de file pour chacun de ces projets permettant ainsi d'assurer un suivi (voir une proposition de modèle de fiche à l'annexe 1).

9.2 LES ENTENTES À CONCLURE

De par son caractère exceptionnel et innovateur, le Symposium donne une occasion unique aux participants de conclure des ententes de partenariats franco-qubécois. Ainsi, le Symposium 2010 pourrait voir naître différents types d'entente, tels que :

- Entente de collaboration entre des créneaux et des pôles de compétitivité ;
- Partenariats technologiques et transfert de technologies innovantes ;
- Entente de coopération élargie en matière de développement de l'innovation ;
- Convention de partenariat entre centres de recherche ;
- Lettre d'intention entre créneaux d'excellence et pôles de compétitivité, avancement des collaborations et projets futurs ;
- etc.

9.3 LES SOURCES DE FINANCEMENT POSSIBLES POUR LES PROJETS

Selon la portée et la nature des projets d'entente et de partenariat issus du Symposium, différents programmes de financement sont disponibles à ce jour. (Voir annexe 2 pour la liste des principales sources de financement répertoriées).

10. CONTACTS

Pour plus d'informations

Pour la France

Thierry Vautrin
Adjoint au Chef du Bureau des Partenariats internationaux
Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services
Ministère de l'Économie de l'Industrie et de l'Emploi
Téléphone : 33(0) 1 53 44 90 22
Télécopieur : 33(0) 1 53 44 91 35
Courriel : thierry.vautrin@finances.gouv.fr

Marie Claude Simoni
Chargée de mission Bureaux des partenariats internationaux
Direction générale de la compétitivité de l'industrie et des services
Ministère de l'Économie de l'Industrie et de l'Emploi
Téléphone : 33(0) 1 53 44 95 90
Télécopieur : 33(0) 1 53 44 91 35
Courriel : marie-claude.simoni@finances.gouv.fr

Pour le Québec

Yves Lafortune
Directeur Europe
Direction générale des affaires économiques internationales
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'exportation
Téléphone : (514) 499-2199 #3009
Télécopieur : (514) 873-1540
Courriel : yves.lafortune@mdeie.gouv.qc.ca

Anick Leclerc
Conseillère en affaires internationales, Direction Europe
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'exportation
Téléphone : (514) 499-2199 #5036
Télécopieur : (514) 873-1540
Courriel : anick.leclerc@mdeie.gouv.qc.ca

ANNEXE 2

Ces programmes peuvent être soumis à des changements. Pour obtenir une description complète et des informations à jour, se référer aux sites Internet.

De la France

EUREKA

EUREKA est une initiative intergouvernementale, créée en 1985 pour promouvoir la coopération entre entreprises et instituts de recherche européens en vue de développer des produits, procédés ou services innovants et rapidement compétitifs sur le marché mondial, est à l'origine de succès reconnus comme le renouveau de l'industrie de la microélectronique européenne mais aussi la participation de plus en plus importante des PME à la conquête de marchés internationaux.

Les procédures Eureka permettent à un porteur de projet d'être opérationnel dans les meilleurs délais et les critères d'éligibilité sont clairs et en nombres limités :

- des partenaires indépendants d'au moins deux pays membres d'EUREKA,
- une réelle valeur d'innovation,
- un produit, procédé ou service commercialisable pour des marchés civils,
- un partenariat relativement équilibré (investissement, valeur ajoutée et retours économiques),
- une viabilité technique et financière vérifiable.

www.eureka.be

Financement dans le cadre du fonds unique interministériel des projets d'innovation portés par le pôle de compétitivité

Un fonds unique de financement des projets de R-D collaboratifs des pôles par les ministères est créé au sein du Fonds de compétitivité des entreprises (FCE) de la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS).

Critères d'admissibilité :

- Projets sélectionnés par la gouvernance du pôle
- R-D partenariale et collaborative : au moins deux entreprises et un laboratoire public ou organisme de formation
- Pilotés par des entreprises réalisant leurs travaux de R-D en France
- Développement de nouveaux produits ou services, à fort contenu innovant, conduisant à une mise sur le marché à cinq ans (comptés de la fin des travaux)

www.competitivite.gouv.fr

OSEO et la collaboration technologique internationale

L'aide au Partenariat permet d'accompagner le montage du partenariat en finançant une partie du coût lié à sa faisabilité technique, juridique, financière... (étude de faisabilité stratégique et économique, recherche de partenaires, préparation des accords – dont programme de travail, propriété intellectuelle et droits d'exploitation).

L'aide au financement des projets d'innovation transnationaux : permet de financer une partie des coûts liés au développement du prototype du produit nouveau (frais de personnel, sous-traitance, quote-part d'amortissement des investissements récupérables, investissements irrécupérables). Cette aide prend la forme d'une avance remboursable. Son calcul se fait sur la part française des dépenses retenues par OSEO. Le programme de développement doit être équilibré entre les deux entreprises qui ont l'obligation de négocier un accord de partenariat.

www.oseo.fr

Programme Ubifrance/Québec

Recherche de partenaires, soutien logistique et financier pour la mise en place d'un partenariat industriel au Québec.

Ce programme vise les PME-PMI françaises, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 30 M€, sont admissibles au programme UBIFRANCE/QUEBEC, géré et cofinancé par UBIFRANCE et le MDEIE.

<http://www.ubifrance.fr>

SIDEX

Projet : Missions visant à finaliser un contrat à vocation export

ne sont pas admissibles, les missions visant à créer une filiale commerciale, les missions de prospection, les missions d'inscrivant dans le cadre d'une participation collective soutenue financièrement par les pouvoirs publics français et les missions se déroulant dans un pays où se trouve une filiale de l'entreprise demandeuse.

Entreprise : sont désormais admissibles les entreprises dont l'effectif est inférieur à 250 salariés et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 M€ HT (conformément aux règles européennes). L'entreprise ne doit pas être détenue à plus de 25% par une entreprise française ou étrangère ne répondant pas à ces critères.

Type de partenaire étranger : client, agent, distributeur. Il ne doit exister aucun lien contractuel entre l'entreprise française et l'entreprise étrangère rencontrée, ni de liens contractuels client-fournisseur durant les 36 mois précédant la mission.

<http://www.ubifrance.fr>

Volontariat International en Entreprise (V.I.E)

Le V.I.E est une formule qui permet aux entreprises de confier à un diplômé, âgé de 18 à 28 ans, une mission professionnelle à l'étranger d'une durée de 6 à 24 mois, dans le but de renforcer leur présence sur les marchés étrangers. Parallèlement, le V.I.E permet à des jeunes professionnels d'acquérir une expérience à l'étranger, très valorisée sur le marché du travail en France. Les missions confiées vont de l'étude de marché, à l'accompagnement d'un contrat ou d'un chantier, en passant par la prospection, le renforcement d'équipes locales, la participation à la création d'une structure locale, l'animation d'un réseau de distribution ou le support technique d'un agent....

Les PME qui recourent à un V.I.E et déclarent des dépenses de prospection commerciale à l'exportation peuvent bénéficier du crédit d'impôt export.

<http://www.ubifrance.fr>

Du Québec

Fonds de soutien au développement des créneaux d'excellence

Les activités ou projets structurants qui font partie des stratégies et des plans d'action de développement des créneaux d'excellence sont admissibles au Fonds. Ces plans d'action comportent différents volets, tels le développement de marché, l'entrepreneuriat, la recherche et le développement, l'innovation et le transfert technologique, les alliances et les partenariats, la formation et la rétention de la main-d'œuvre, etc.

Les projets admissibles doivent avoir un impact direct sur plus d'une entreprise ou, dans le cas d'un projet ne visant qu'une entreprise, être essentiel au développement du créneau. Les projets, études ou activités peuvent concerner notamment :

- l'animation, la coordination et le suivi des créneaux;
- le développement d'alliances, de partenariats, de réseaux et de maillages entre les entreprises ainsi qu'entre les entreprises et les organismes de recherche et de formation;
- l'identification et la préparation de projets d'investissement porteurs pour le créneau;
- la mobilisation, la promotion et la diffusion d'informations stratégiques;
- la réalisation d'activités de veille et de prospective pour le développement des créneaux;
- la coopération interrégionale et transfrontalière, etc.

Les projets d'investissement ne sont pas admissibles au Fonds. Ces projets peuvent toutefois avoir accès au Programme de soutien aux projets économiques (PSPE) du Ministère s'ils rencontrent l'ensemble des critères de ce programme.

Toutes les régions administratives ont accès à ce fonds, à l'exception des régions de Montréal et de Laval qui bénéficient de budgets particuliers pour le développement de leurs grappes industrielles.

Les clientèles admissibles sont les suivantes :

- organismes sans but lucratif légalement constitués;
- organismes des réseaux d'éducation;
- centres de recherche appliquée ainsi que centres de transfert de technologie et d'appui à l'industrie;
- entreprises privées à but lucratif légalement constituées et coopératives dont les activités sont similaires à celles d'une entreprise privée à but lucratif.

<http://www.mdeie.gouv.qc.ca>

Programme de soutien à la recherche

Volet : Soutien à des initiatives internationales de recherche et d'innovation (PSR-SIIRI)

Ce programme vise à soutenir des initiatives ou des projets conjoints internationaux stratégiques des milieux québécois de la recherche et de l'innovation. Le programme a pour objectifs :

- Accroître les partenariats internationaux de haut niveau en recherche et innovation dans des domaines stratégiques et des pays prioritaires pour le Québec.
- Développer la participation des regroupements stratégiques, des centres d'excellence du Québec et des entreprises à de grands réseaux et consortiums internationaux de recherche et d'innovation.

Il s'adresse aux entreprises (en priorité aux PME), aux organismes à but non lucratif intervenant dans les différents secteurs de la recherche, de l'innovation et de la diffusion de la science et de la technologie, aux établissements de recherche publics ou aux réseaux de la santé et de l'éducation.

<http://www.mdeie.gouv.qc.ca>

Programme Ubifrance/Québec

Le programme UBIFRANCE/QUÉBEC résulte d'une entente franco-québécoise de coopération industrielle administrée conjointement par le MDEIE pour le Québec, et Ubifrance, pour la France. Il vise à favoriser la négociation et la conclusion d'accords de partenariat entre petites et moyennes entreprises françaises et québécoises.

Le Programme permet de prendre en charge, dans les conditions décrites ci-dessous, la préparation d'une mission, le coût du transport transatlantique, les frais de séjour et les déplacements interurbains en France.

<http://www.mdeie.gouv.qc.ca>

De la France et du Québec

Office franco-québécois pour la jeunesse

Créé en 1968 par les gouvernements de la République française et du Québec, l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) poursuit sa mission initiale : contribuer au rapprochement des jeunes françaises et québécoises. Les programmes se concentrent aujourd'hui sur le développement et le perfectionnement professionnels des 18-35 ans, dans les secteurs économique, culturel et social, tout en favorisant les découvertes interculturelles et le maillage des réseaux.

L'OFQJ organise son activité autour de six programmes d'échanges pluridisciplinaires pour répondre aux besoins croissants de mobilité internationale des jeunes adultes, d'employabilité et d'initiatives.

<http://www.ofqj.org/>